

## ADRESSES DES COMITES CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

**HESSE.** — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

**HONGRIE.** — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kronprinzgasse, 2, à *Budapest IV*.

**ITALIE.** — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

**JAPON.** — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

**MONTÉNÉGRO.** — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

**NORWÈGE.** — M. le capitaine PETER BERG, secrétaire du Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

**PAYS-BAS.** — M. le Dr B. CARSTEN, secrétaire-général, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix-Rouge, à *La Haye*.

**PÉROU.** — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

**PORTUGAL.** — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

**PRUSSE.** — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

**ROUMANIE.** — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

**RUSSIE.** — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

**SAXE.** — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller intime de gouvernement, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

**SERBIE.** — M. le général M. LECHIANINE, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

**SUÈDE.** — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

**SUISSE.** — M. le pasteur WERNLY, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

**TURQUIE.** — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

**WURTEMBERG.** — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

## SOMMAIRE

---

- Comité international.** — Rapport sur l'activité maritime de la Croix-Rouge, (81<sup>me</sup> circulaire), 59. — Rapport sur les mesures prises, depuis 1887, contre l'emploi abusif du signe de la Croix-Rouge (82<sup>me</sup> circulaire), 60. — Emploi du Fonds Augusta (83<sup>me</sup> circulaire), 61. — Résumé des travaux du Comité international (84<sup>me</sup> circulaire), 61. — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 62.
- Allemagne.** — Otto Hass (*nécrologie*), 64. — Le service sanitaire militaire, 67. — Association des infirmiers volontaires, 69.
- Autriche.** — Devoirs de la population civile envers les blessés, d'après M. le baron von Horst, 70. — Les champs de bataille de l'avenir, 75.
- Bavière.** — Manuel des improvisations sanitaires, par M. le Dr Port, par M. le Dr Ferrière, 82.
- Belgique.** — Arrêté royal concernant la Croix-Rouge, 84. — Personnel du Comité directeur, 88.
- Espagne.** — Dissolution de la Croix-Rouge espagnole, 89.
- Etats-Unis.** — La famine en Russie, 90. — Signal de nuit pour la Croix-Rouge, 92.
- France** — Travaux de la Société française, 93. — Instructions aux délégués régionaux et présidents de comités pour le temps de paix, 95. — Comité départemental du Nord, 101. — Le Comité de Rouen et la Croix-Rouge française, 102.
- Grande-Bretagne.** — Opinion de Sir T. Longmore sur les guerres de l'avenir, 105.
- Hongrie.** — Nouveaux statuts de la Société hongroise, 107. — Eclairage des champs de bataille, 111.
- Italie.** — Conférence internationale de Rome, 111 — Les trains-hôpitaux de la Croix-Rouge, par M. le major Dr Frœlich, 112. — Les Ecoles de samaritains, par M. le Dr Appia, 116.
- Japon.** — L'hôpital de la Croix-Rouge, 119.
- Portugal.** — L'expédition de Manica, 120. — Timbre-poste de la Croix-Rouge, 124.
- Saxe.** — Les brouettes saxonnes en 1813, 124.
- Suisse** — La section bâloise de la Croix-Rouge en 1891, 125. — Les Samaritains en Suisse, 126.
- 

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, six francs. — *Prix du numéro Fr. 1.50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des vingt premières années se trouve jointe au n° 80.